

PRIÈRES.

L'honorable M. Clemow a présenté à la Chambre le certificat suivant du greffier :

BUREAU DU GREFFIER DU SÉNAT,
OTTAWA, 10 février 1896.

Dans l'affaire de James Pearson, pétitionnaire pour un bill de divorce.

Je certifie par les présentes avoir reçu du pétitionnaire l'honoraire de deux cents piastres, en conformité de la règle 108 de cette Chambre.

EDOUARD J. LANGEVIN,
Greffier du Sénat.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

Alors, l'honorable M. Clemow a présenté la pétition de James Pearson, de la cité de Toronto, dans le comté d'York, dans la province d'Ontario; et, elle a été déposée sur la table.

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table :—

Par l'honorable M. Sullivan :—De la Compagnie du chemin de fer des Mille-Iles.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes ont été lues :—

De A. Ross et autres, de la province d'Ontario, demandant l'adoption du bill soumis au parlement pour constituer en corporation la Compagnie du chemin de fer Huron et Ontario ;

De Frank Turner et autres, de Toronto, province d'Ontario, demandant à être constitués en corporation sous le nom de Compagnie du chemin de fer électrique de Toronto, Hamilton et de Niagara ;

De la Compagnie du chemin de fer central de Sainte-Catherine et Niagara, demandant l'adoption d'un acte pour prolonger le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de sa ligne et pour d'autres objets ;

De la Compagnie du chemin de fer International Radial, demandant l'adoption d'un acte qui amende son acte constitutif et qui prolonge le temps fixé pour le commencement et l'achèvement de son chemin ;

Du Jockey Club Canadien (à responsabilité limitée), demandant l'adoption d'un acte qui change son nom en celui de "Le Jockey Club Canadien," et qui lui accorde de plus amples pouvoirs corporatifs ;

De la Compagnie de chemin de fer Saint-Laurent et Ottawa, demandant l'adoption d'un acte qui l'autorise à vendre et aliéner certains terrains qu'elle possède et qui ne lui servent pas pour sa voie, et à employer en améliorations permanentes le produit de ces ventes ;

De la Compagnie du chemin de fer de Jonction de Guelph, demandant l'adoption d'un acte qui prolonge le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de son entreprise ;

De la Compagnie du chemin de fer Pacifique d'Ontario Sud, demandant l'adoption d'un acte qui prolonge le délai fixé pour l'achèvement de son pont de chemin de fer ;

De la Compagnie du chemin de fer de Montréal et Ottawa, demandant l'adoption d'un acte qui prolonge le temps fixé pour l'achèvement de son chemin ;

De John Haskin et autres, de Toronto, province d'Ontario, demandant un acte qui les constitue en corporation sous le nom de "Compagnie d'assurance sur la vie "l'Impériale" du Canada ;

De H. S. MacDougall et autres, de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'un acte qui les constitue en corporation sous le nom de "Compagnie du chemin de fer du Manitoba et de la Vallée du Nelson ;"

D'Archibald Wright, de Winnipeg, et autres, du Manitoba et des Territoires du Nord-Ouest, demandant l'adoption du bill soumis au Parlement pour constituer en corporation la Compagnie de canal et de navigation de la Baie d'Hudson ;

De la Compagnie de tourbes à brûler d'Ontario (à responsabilité limitée), demandant l'adoption d'un acte qui l'autorise à construire une voie ferrée de raccordement avec le chemin de fer du Sud du Canada ;